

200 rue de la Loi, 1000 Bruxelles Loi 80, bureau 02/209 02/728 19 74

22 septembre 2014

Madame Lawrie Evans Directrice Générale de la DG MARE

Madame la Directrice générale,

Nous vous écrivons à propos de la situation à l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECP / EFCA), de Vigo.

Le Directeur de cette agence, M. Pascal Savouret, a mis fin, dans le cadre d'une réduction d'effectifs, au contrat de travail de la présidente du Comité du personnel de l'Agence, Mme Laura Jimenez, en refusant de le renouveler.

Le Comité du personnel de l'EFCA a démissionné d'un bloc pour protester contre cette action qui met à mal le dialogue social dans cette Agence et qui nie le droit légal à la protection des représentants du personnel.

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir d'urgence auprès de M. Pascal Savouret pour que cette décision soit changée et que la présidente du Comité du Personnel soit réintégrée.

Il est évident que cette situation porte atteinte à l'image de l'UE, à un moment où plus que jamais, le modèle social européen doit être défendu.

Votre bienveillante intervention permettra d'éviter un conflit social inutile et des recours juridiques toujours regrettables, alors que l'énergie de tous doit se mobiliser au service du public.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos salutations distinguées,

Georges Vlandas Président U4U